



Ecole communale d'Attert

Rue des Potiers, 308  
6717 Attert  
063/23 42 26  
[www.ecoleattert.be](http://www.ecoleattert.be)

Direction  
Véronique Collin  
0498/ 222 652  
[veronique.collin@ecoleattert.be](mailto:veronique.collin@ecoleattert.be)

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que les enseignants et moi-même entamons cette nouvelle année scolaire. Nous poursuivrons cette année encore la mise en œuvre de notre projet d'établissement : place à la lecture et aux livres , projet potager , utilisation des tableaux interactifs.

Notre école a été lauréate du projet « Ecole numérique » et de nouveaux tableaux interactifs ont été installés dans notre école . Une façon de plus pour les enseignants d'aider **chaque** élève à évoluer et à réussir au mieux ses apprentissages.

En vous remerciant pour la confiance que vous accordez à notre équipe éducative je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes pour une organisation optimale de cette année scolaire !

Cordialement,

Pour l'équipe éducative,  
Véronique COLLIN

### ➤ HORAIRE

Il reste identique à celui de l'année 2018-2019

#### Rappel :

#### Lundi-Mardi-Jeudi -Vendredi :

Entrée des classes : 8h30      Sortie des classes : 12h20      Reprise des cours : 13h40      Fin des cours : 15h35

Mercredi :    Entrée des classes : 8h30      Sortie des classes : 11h30

Par respect pour le groupe, il est important que les enfants soient ponctuels.

### ➤ SECURISATION DE L'ECOLE

Comme l'an passé, l'accès à l'école fonctionne avec une sécurisation de la porte d'entrée ( côté cour) . Cette porte sera désormais fermée **automatiquement**. Merci donc de bien vouloir **respecter au maximum les horaires habituels des cours ( 8h45 au plus tard en maternelle, 8h30 en primaire)** pour accéder à l'intérieur de l'établissement. En cas d'arrivée tardive, il vous faudra utiliser le visiophone pour demander l'ouverture de la porte. ⚠

Concernant l'**accueil extrascolaire**, nous vous demandons d'y accéder tant le matin que fin de journée **par la porte de secours de la salle de gymnastique** ( sauf si les enfants sont dans la cour de récréation bien entendu). Cette entrée est également sécurisée et il est nécessaire de sonner au visiophone pour accéder à l'accueil extrascolaire.

### ➤ ACCES AU COMPLEXE SCOLAIRE

L'accès à l'école est strictement interdit après la classe comme aux jours de congé ou de vacances. En fin de journée, aucun enfant n'est autorisé à rejoindre ceux qui sont inscrits à la garderie. Il est demandé aux enfants de ne pas être présents dans la cour **avant 8h15 le matin** (sauf la garderie) et **avant 13h25** l'après-midi ( sauf ceux qui restent à midi).

Pour des raisons évidentes de sécurité, de mobilité et de respect de la propriété de chacun, l'accès à l'école pour les enfants venant en voiture doit se faire obligatoirement via le chemin piéton, et ce au départ des parkings avoisinant le Co-thurne ou le bureau de Poste. Seuls les enfants venant à pied (ou à vélo) à l'école peuvent accéder au complexe scolaire via l'escalier extérieur de la rue des Potiers. Le parking « enseignants » devant l'école, ainsi que les devantures des riverains ne doivent donc pas devenir une zone de déchargement !

**☑ L'accès à l'école en voiture par la rue des Potiers est totalement interdit entre 7h45 et 16h30.**

### ➤ FICHES DE RENSEIGNEMENTS

Fiche de renseignements habituels ( recto + verso si nécessaire), . Merci de remettre ces documents à chaque titulaire **pour ce mercredi 4 septembre**. Pour faciliter le traitement de ces infos, **merci de bien vouloir surligner en fluo les modifications par rapport à l'année 2018-2019**. Si vous choisissez cette option, **certain documents seront envoyés uniquement par mail afin d'éviter tout gaspillage de papier**. Toutefois, **lorsqu'un document est à compléter**, il vous sera toujours remis en version papier également pour que vous n'ayez pas à l'imprimer.

## ➤ SECURITE

Un adulte ( parent ou personne autorisée) doit venir prendre en charge sous le préau chaque enfant de maternelle auprès de sa titulaire. Il en va de même pour les enfants de primaire qui n'ont pas l'autorisation de quitter seuls l'école. Ceux-ci doivent attendre l'adulte responsable à l'endroit qui leur sera précisé.

## ➤ REPAS

Toutes les explications utiles figurent sur une feuille ci-jointe. Il y aura bien évidemment beaucoup de souplesse durant les 2 premières semaines afin que chacun ait le temps de commander ses tickets ou de payer le forfait. **Les repas commandés sans ticket en ce début d'année seront donc régularisés dès que possible.** Nous insistons particulièrement cette année sur l'importance **de remettre les tickets repas (dûment complétés) au titulaire chaque jeudi.**

## ➤ REUNIONS

En ce début d'année, différentes réunions seront organisées en maternelle comme en primaire (nouveau cycle ou titulaire) afin de présenter l'organisation de l'année et répondre à toutes vos questions. Voici l'horaire de ces rencontres qui se dérouleront à chaque fois **dans les classes**.

**Maternelles :** le 25 / 09 classe accueil et M1 madame Aurore à 19h00 ,  
Le 25 / 09 M2 et M3 mesdames Christine , Charlotte et Laura à 19h30

**Primaires :**

P1 25/09 à 20h00

P3 : 25/09 à 20h30

P5 : 18/09 à 20h00

## ➤ ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Le service « Les enfants d'abord » est organisé par la commune d'Attart. Les élèves y sont donc pris en charge chaque jour de : ☞ 7h15 à 8h15 ☞ 15h45 à 18h30 ☞ le mercredi de 11h30 à 17h30

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'équipe des accueillantes.

## ➤ DEPLACEMENT EN BUS TEC

Un responsable des TEC nous demande de rappeler la nécessité de **prévoir qu'un adulte ( parent ou autre) soit présent pour récupérer les jeunes enfants au bus fin de journée.**

## ➤ ESTIMATION DES FRAIS et DECOMPTES PERIODIQUES

Comme nous l'impose l'article 100 du Décret Missions, une estimation du montant des frais réclamés durant l'année vous est fournie à titre d'information. Il s'agit donc bien d'un tableau **d'informations prévisionnelles** et il est tout à fait possible que les montants indiqués soient légèrement adaptés, ou que l'un ou l'autre frais supplémentaire vous soit réclamé en fonction des activités ou projets de l'école.

D'autre part, nous vous ferons parvenir durant l'année **des factures** reprenant les frais dûs. Il est à noter que l'obligation de remettre un décompte périodique ne concerne pas le temps extra-scolaire.

Estimation des frais pour l'année scolaire 2019-2020		
Obligatoire	Services aux parents/ facultatifs	Estimation
Activités culturelles ou sportives		20€
Classes de mer primaire		+/- 260 €
Journée d'excursion (maternelle)		20 €
	Photos	+/-13€
	Abonnements revues	Entre 35 et 50 euros

# A l'école maternelle ...



## ➤ COMPOSITION des CLASSES

- 1) Accueil + M1 : Mme Aurore et Mme Alexandra (puéricultrice)
- 2) M2+M3 : Madame Charlotte et madame Laura
- 3) M2+M3 : Madame Christine

🕒 Psychomotricité : Mme Cathy Goosse

## ➤ QUELQUES CONSIGNES IMPORTANTES

- ☑ N'oubliez-pas d'écrire lisiblement **le prénom de votre enfant sur tous ses effets** (sans oublier écharpe– bonnet– casquette – boîte à tartines ...)
- ☑ Lors de la sortie des classes à 12h20 (11h30 le mercredi) et/ou 15h35, **un adulte** (parent ou personne autorisée) doit venir prendre en charge sous le préau chaque enfant de maternelle auprès de sa titulaire.
- ☑ Merci de veiller à ce que **les jouets de la maison restent à la maison !**
- ☑ La période de « jeux libres » de 8h30 à 9h est un moment important pour passer en douceur de la maison à l'école. A **9h comme à 13h40**, le train des activités démarre ... merci de veiller à ce que chaque enfant soit présent en classe **au plus tard à 8h45 !** -
- ☑ Pour éviter tout gaspillage et protéger notre environnement, *nous vous demandons de ne plus apporter de berlingots ou de canettes à l'école, mais bien une gourde (bien hermétique) avec le contenu souhaité ( de l'eau idéalement!).*
- ☑ La collation est nécessaire **uniquement pour la matinée** et doit être adaptée à l'appétit de votre enfant. L'enfant pourra bien entendu boire dans sa gourde l'après-midi également. Une petite collation pour le goûter peut toutefois être prévue pour les enfants qui restent à l'accueil extrascolaire après l'école. Nous insistons également sur l'apport de collations saines tel que fruits (épluchés par vos soins), légumes, laitages, biscuits secs ...
- ☑ Si votre enfant n'est pas parfaitement propre, il est important que les efforts fournis à l'école soient complémentaires aux démarches mises en place à la maison. N'hésitez donc pas à rencontrer l'enseignante à ce sujet .
- ☑ En cas de maladie contagieuse (gastro-entérite, grippe, varicelle ...) ou de poux , vous comprendrez qu'il est indispensable de garder votre enfant à la maison pour éviter toute épidémie au sein de l'école. **Une prescription médicale est indispensable** pour que l'enseignant puisse éventuellement administrer une médication à l'école.
- ☑ La fréquentation régulière de l'école maternelle également est importante, même si l'obligation scolaire n'est pas encore d'application.

## ➤ L'EQUIPEMENT du PARFAIT PETIT ECOLIER !

- ☐ Pour les enfants qui font encore la sieste (M0-M1) : un oreiller **avec taie** et une couverture
- ☐ Pour les enfants qui portent encore des langes: un paquet de réserve **avec velcros**
- ☐ 2 tenues vestimentaires **complètes** de rechange en cas de petits accidents (M0-M1) : paires de chaussettes, sous-vêtements, pantalons, t-shirts, pulls
- ☐ 1 paquet de lingettes (M0-M1)
- ☐ 2 boîtes de mouchoirs en papier
- ☐ 1 paire de pantoufles de gymnastique
- ☐ 1 tablier à longues manches (pour les activités artistiques)
- ☐ 1 boîte pour la collation et une gourde pour la boisson

👍 **Merci de noter le prénom de votre enfant sur chacun de ses effets personnels.**

# A l'école primaire ...

## ➤ COMPOSITION des CLASSES

P1: Mme Laurence et madame Noor ( 6 périodes , remplacée par madame Kathleen)

P2 A: Mme Sylvie

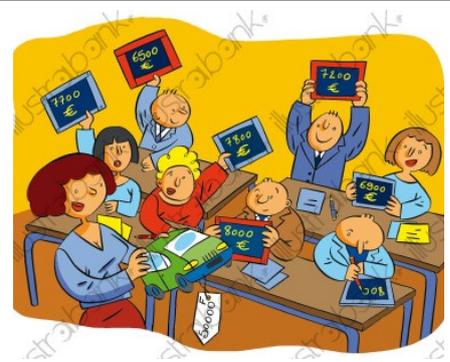
P2 B: Madame Noor ( remplacée par madame Kathleen )

P3: Mme Chloé et madame Camille ( mi-temps)

P4: Mme Corine et madame Charlotte ( 6 périodes)

P5: Mr François-Xavier

P6: Mme Isabelle



☆ Les cours d'allemand : M. Anthony Lawal ( P1 à P4) et Mme Murielle Honoré ( P5&P6)

☆ Les cours de gymnastique : Mme Florence Fonck et Mme Delphine Bilocq

☆ Les cours de religion catholique : Mme Maryline Asselborn

☆ Les cours de morale : Mme Sophie Fautré

Les cours de citoyenneté : Madame Ariane Gourdange, Madame Audrey Blanjean et madame Lucie Herman

➤ JOURNAL DE CLASSE : Il est un lien entre les parents et l'école, merci de le lire et **le signer chaque jour**.

## ➤ ABSENCES

En primaire, **toutes les absences sont à justifier par écrit au plus vite** en utilisant obligatoirement le document ci-joint ( à remettre **au titulaire**). Un emplacement y est réservé afin de coller le certificat médical ou l'attestation. Les seuls motifs légaux sont la maladie, les difficultés occasionnelles de déplacement ou un décès dans la famille. Merci de prévenir également par téléphone avant 9h00.

## ➤ EDUCATION PHYSIQUE

Les enfants des classes primaires doivent être en possession d'une **tenue adéquate** : short, tee-shirt ou training et chaussures de sport, le tout contenu dans un sac en toile. Chaque enfant rapportera son sac à la maison après le dernier cours de la semaine pour que les vêtements soient lessivés.

## ➤ EVALUATIONS

Un bulletin reprenant un bilan des apprentissages sera remis aux élèves de primaire **le jeudi 28/11 , le jeudi 26/03 et le mardi 30/06**. Une rencontre parents-enseignants (primaire) sera proposée début décembre et fin juin. L'ensemble de l'équipe éducative reste bien entendu à votre écoute tout au long de l'année et n'hésitera pas à proposer une ou plusieurs réunions complémentaires si nécessaire, et ce pour suivre au mieux l'évolution de certains enfants. Une épreuve externe sera à nouveau proposée à tous les élèves de 2ème, 4ème et 6ème (CEB) années à la fin du mois de juin.

## ➤ VIGILANCE nouvelles technologies de communication & réseaux sociaux

Depuis quelques années, nous observons chez les aînés de nos élèves un nombre croissant de problèmes relationnels qui naissent et se développent bien au-delà des murs de l'établissement. Les nouvelles technologies ( Skype, Facebook ou autres réseaux sociaux) **sont ici particulièrement en cause** ! Il va de soi que tous les problèmes initiés ou attisés sur le net ressurgissent bien entendu le lendemain à l'école. Ils sont souvent très déstabilisants pour les élèves impliqués et perturbent inévitablement le bon déroulement des apprentissages. Nous nous permettons donc de vous **inciter à beaucoup de vigilance ( voire de surveillance ) à la maison quant à l'utilisation des réseaux sociaux et technologies de communication par vos enfants**. Nous allons de notre côté continuer à mettre en avant la prévention, le dialogue, les valeurs fondamentales et le respect de l'autre à l'école, notamment pas la mise en place de zones dans la cour et de cercles de parole dans chacune des classes.

⇒ **Photos de première primaire** : ce lundi 2 septembre , un correspondant de « L'avenir » viendra dans nos écoles réaliser la traditionnelle photo pour l'album à paraître le 11 septembre.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure sur la photo , merci de me le **signaler par écrit** (mail) .

## ➤ CLASSES de mer pour les élèves de primaire

Cette année les élèves de primaire se rendront pour une semaine, du 30 mars 2020 au 3 avril 2020 , en classes de mer au centre « Flipper » à La Panne.

Une réunion d'information sera organisée le mercredi 15 janvier à 19h30 afin de vous présenter le séjour et vous donner toutes les informations nécessaires.



Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée !

Pour les enseignants ,

Véronique Collin  
Directrice